

Café politique sur la réforme électorale organisé par la députée

Le lundi 22 août

Le lundi 22 août, la députée Joyce Murray a organisé un café politique visant à permettre aux gens de Vancouver Quadra d'exprimer leurs opinions sur la réforme électorale au Canada. L'événement a rassemblé près de 200 membres actifs de leur collectivité. Les participants ont soumis diverses idées et leur expertise au sujet du futur système électoral. Des tables à café pour 5 à 7 personnes occupaient la salle. Après une brève présentation de la députée Murray et d'un document PowerPoint mettant la soirée en contexte, les participants ont disposé de 15 minutes pour discuter de chacune des trois questions. Ils ont noté les points clés sur des feuillets autoadhésifs collés sur un mur pour que les autres participants puissent en prendre connaissance. Après le travail de groupe, des participants ont pris le micro pour exprimer leurs idées, les thèmes et leurs propositions, qui ont été consignés dans ce rapport remis au gouvernement fédéral aux fins d'examen.

Le groupe a discuté de trois séries de questions :

1. *Selon vous, quelles sont certaines des forces et des faiblesses de notre système électoral fédéral actuel?*
2. *Avez-vous déjà entendu parler de systèmes électoraux différents de notre système actuel? Si oui, qu'avez-vous entendu dire? Y a-t-il des éléments que vous aimez de ces autres systèmes? Avez-vous des préoccupations au sujet de ces autres systèmes?*
3. *Avez-vous l'impression que certains groupes sont exclus du système électoral actuel? Pourquoi en sont-ils exclus? Selon vous, que pourrait-on faire pour rendre le système électoral canadien plus inclusif?*

Voici les questions, les idées et les propositions principales qui sont ressorties de notre discussion :

1. *Notre système électoral canadien actuel – Scrutin majoritaire uninominal à un tour*

Forces

- Le scrutin majoritaire uninominal à un tour fait en sorte que les candidats prennent en compte les intérêts locaux et régionaux, ainsi que les plateformes électorales de leurs partis.
- Le scrutin majoritaire uninominal à un tour produit des gouvernements majoritaires stables.
- Un représentant par comté est un système équitable.
- Une bonne mesure de protection est mise en place tout au long du cycle électoral régulier.

Faiblesses

- Le scrutin majoritaire uninominal à un tour est un système non représentatif et non équitable où le « gagnant remporte tout »; ce qui n'est pas vraiment « démocratique ».
- Il est injuste qu'un seul parti obtienne la majorité des sièges sans bénéficier du vote populaire (p. ex., aux élections de 2015, les Libéraux ont recueilli moins de 40 % des voix).
- Le scrutin majoritaire uninominal à un tour et le scrutin non préférentiel mènent au vote stratégique, au fractionnement des voix, et entachent la politique.
- Notre système électoral actuel favorise le vote stratégique dans lequel les électeurs votent contre les partis qu'ils n'aiment pas, plutôt que pour les partis qu'ils apprécient.
- Les divisions régionales au pays exacerbent les forces et les faiblesses des partis dans différentes régions.
- Le système actuel permet l'adoption de projets de loi sans l'appui de la majorité des électeurs (p. ex. les projets de loi omnibus).
- Plutôt qu'un seul représentant de circonscription couvre un large éventail d'enjeux, il serait avantageux de compter sur plusieurs représentants spécialisés dans différents domaines.

2. Discussion sur les autres systèmes électoraux

- Il y a un manque flagrant de participation des électeurs, situation que l'on pourrait corriger en rendant le vote obligatoire (en Australie par exemple, il est obligatoire de voter, et le manquement à cette obligation entraîne l'imposition d'une sanction pécuniaire).

Représentation proportionnelle mixte (RPM)

Forces

- La représentation proportionnelle mixte est le meilleur système électoral possible.
- Par de petites circonscriptions, on obtient des résultats proportionnels, de même qu'une représentation locale.
- La représentation proportionnelle mixte tient compte des listes ouvertes de partis ou des listes régionales par province.
- Ce système favorise davantage de diversité à partir des candidats figurant sur la liste.
- Afin d'empêcher les partis marginaux d'obtenir des sièges, un seuil fixé entre 5 et 8 % des votes des électeurs pourrait également être établi.
- Le système de représentation proportionnelle mixte actuellement en place en Allemagne représente un vaste éventail d'opinions, et vise à empêcher les partis non démocratiques à accéder au pouvoir.

Vote unique transférable (VUT)

Forces

- Le vote unique transférable favorise la représentation locale, la proportionnalité et la concurrence entre plusieurs représentants, tout en limitant l'influence du parti.
- Ce système utilise un scrutin pondéré simple et facile à comprendre.
- Ce système peut aussi être assorti d'un seuil visant à empêcher les partis marginaux d'accéder au pouvoir.
- En Irlande, le système de vote unique transférable semble obtenir du succès depuis longtemps auprès de l'électorat.

Faiblesses

- Le vote unique transférable repose uniquement sur les circonscriptions plurinominales.
- L'emphase est mise sur les personnes, et non sur les plateformes des partis.
- Ce système pourrait s'avérer difficile à comprendre pour certaines personnes, ce qui n'aiderait pas à accroître la participation de l'électorat.

Vote par approbation

Forces

- Le vote par approbation est un système équitable qui facilite l'évaluation des candidats selon différents critères (la personnalité, les politiques, etc.) sur une échelle de 1 à 10. Le candidat ayant obtenu la moyenne la plus élevée gagne.
- Le vote par approbation est un système plus complet qui exige des électeurs d'en apprendre davantage sur le candidat qu'ils appuient.

Faiblesses

- Ce système peut sembler complexe et difficile à comprendre pour certaines personnes, ce qui pourrait se révéler contre-productif et diminuer la participation de l'électorat.

Scrutin à deux tours (auss appelé « scrutin de ballottage »)

Forces

- Le scrutin à deux tours, comme celui qui est en vigueur en France, permet un deuxième tour de scrutin pour les deux meilleurs candidats, et par conséquent, représente mieux la majorité des électeurs.

Scrutin de liste

Forces

- Le scrutin de liste est un système multipartisme plus équitable et plus exact.
- Il représente mieux les électeurs et contribue à une plus grande diversité de voix.

- Le scrutin de liste semble avoir du succès en Suisse, où les citoyens ont plus de voix au chapitre de l'adoption de projets de loi. Les politiciens recommandent les projets de loi et les électeurs les approuvent par référendum.

Faiblesses

- Le scrutin de liste mène à des gouvernements de coalition qui sont inefficaces.
- Ce système peut diviser le pays en « groupes d'intérêts », plutôt que de favoriser l'unité canadienne

Vote préférentiel

Forces

- Le vote préférentiel tient compte des premier, deuxième, troisième, quatrième (etc.) choix des électeurs en fait de candidats.
- Aucun député n'est élu sans l'appui de la majorité des électeurs.

Faiblesses

- Ce système n'est pas vraiment démocratique et favorise encore le scénario où « le gagnant remporte tout ».
- Le vote préférentiel reproduit les principales lacunes du scrutin majoritaire uninominal à un tour, car il est non proportionnel et tolère le manque de diversité au parlement.

3. Discussion sur les groupes qui sont exclus, selon vous

Voici la liste des groupes exclus, sous-représentés ou démotivés dans notre système électoral actuel :

- Les jeunes (en raison d'un manque de participation). Le déclin du vote chez les jeunes pourrait être résolu (du moins en partie) par la mise sur pied d'un système de vote en ligne (cybervote).
- Les jeunes âgés de 16 et 17 ans (en raison de l'âge de la majorité électorale établi à 18 ans).
- Les immigrants et les minorités ethnoculturelles.
- Les femmes.
- Les peuples autochtones.
- Les personnes à faible revenu et les sans-abri.
- Les personnes handicapées.
- Les personnes résidant dans plus d'une province.
- Les aînés.
- La communauté LGBTQ.
- Les environnementalistes.
- Les groupes qui vivent dans des régions géographiquement isolées, y compris les partisans des grands partis vivant dans certaines régions (p. ex. les partisans libéraux dans les Prairies).
- L'Ouest canadien au sein du gouvernement libéral.

4. Commentaires généraux

- Le manque d'éducation sur le système électoral canadien entraîne une baisse du taux de participation électorale; ce problème pourrait se régler par la mise sur pied de cours de civisme dans le programme préscolaire et une meilleure utilisation des médias pour sensibiliser la population au système électoral canadien.
- Le grand nombre de sièges du Québec à la Chambre des communes (environ 25 %) est disproportionné et inéquitable.
- Les promesses électorales ne sont pas respectées. Les candidats devraient être tenus de signer une entente selon laquelle les engagements pris sont juridiquement contraignants une fois qu'ils sont élus.
- L'électorat devrait participer davantage à la prise de décisions politiques importantes, pas simplement dans le cadre des consultations nationales, mais également en participant à certains processus comme les assemblées de citoyens.
- Il est important de tenir un référendum sur les changements électoraux, de façon à ce que les citoyens puissent se faire entendre.
- Le référendum est un outil peu adapté lorsqu'il s'agit de mesurer l'appui du public sur des sujets complexes comme la réforme électorale.